

BUDGET
DE LA
FABRIQUE DE L'EGLISE
DE SAINTE GERTRUDE
POUR L'EXERCICE
2020

(*) colonne (1) = sommes portées au compte 2018

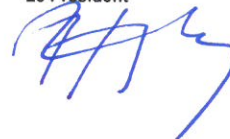
le conseil est dans l'attente de l'approbation du compte pour l'exercice 2018 par le
Ministre Président du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale

transmis à l'Administration Communale le

Le Secrétaire



Le Président



Reçu à l'Administration communale le ___ / ___ / 2019
et transmis à M. le _____, le / /

Le secrétaire communal

Le Bourgmestre

RECETTES DE LA FABRIQUE

NATURE DES RECETTES	Sommes portées au compte de 2018	Crédits alloués au budget de 2020	Allocations modifiées par		Observations
			le chef diocésain	la Députation permanente	
CHAPITRE I					
Recettes ordinaires					
1. Loyers de maisons	5.400,00	5.400,00			
2. Fermages de biens en argent					
3. Fermages en nature, évaluation en argent					
4. Rentes foncières, en argent					
5. Rentes en nature, évaluation en argent					
6. Revenus des fondations, rentes					
7. Revenus des fermages					
8. Intérêts de fonds placés sur hypothèque					
9. Intérêts en rentes sur l'Etat					
10. Intérêts à la Caisse d'Epargne					
11. Intérêts en autres valeurs	258,26	300,00			
12. Coupes de bois					
13. Produits du cimetière, vente d'herbes, etc.					
14. Produits des chaises, bancs, tribunes					
15. Produits des troncs, quêtes, oblations	3.005,00	2.400,00			
16. Droits de la fabrique dans les inhumat. et les serv. funéb.					
17. Supplément de la commune pour les frais ordin. du culte					
18. Autres recettes ordinaires					
a. fonds de réserve					
c.					
d.					
e.					
f.					
g.					
TOTAL	8.663,26	8.100,00			
CHAPITRE II					
Recettes extraordinaires					
19. Reliquat du compte de l'année 2017	445.465,51	pm			
20. Excédent présumé de l'exercice courant					
21. Emprunts					
22. Ventes de biens, coupes extraordinaires, etc.					
23. Remboursement de capitaux					
24. Donations, legs	520,00	500,00			
25. Subsidés extraordinaires de la commune					
26. Subsidés extraordinaires de la province					
27. Subsidés extraordinaires de l'Etat					
28. Autres :					
a. projet reconstruction archevêché					
b. Subsidés extraordinaires archevêché		150.000,00			
d. Subsidés extraordinaire AOP Etterbeek Section Ste Gertrude		100.000,00			
TOTAL	445.985,51	250.500,00			
Récapitulation					
Recettes ordinaires	8.663,26	8.100,00			
Recettes extraordinaires	445.985,51	250.500,00			
TOTAL GENERAL DES RECETTES	454.648,77	258.600,00			

DEPENSES DE LA FABRIQUE

NATURE DES DEPENSES	Sommes portées au compte de 2018	Crédits alloués au budget de 2020	Crédits modifiés par		Observations
			le chef diocésain	la députation permanente	
CHAPITRE I					
<i>Dépenses relatives à la célébration du culte arrêtées par l'évêque</i>					
Objets de consommation					
1. Pain d'autel	39,96	120,00			
2. Vin	41,80	100,00			
3. Cire, encens et chandelles	101,23	200,00			
4. Huile pour la lampe ardente					
5. Eclairage & Chauffage	2.924,98	4.000,00			
6. Autres					
a. Eau	104,03	250,00			
b.					
c.					
Entretien du mobilier					
7. Entretien des ornements et vases sacrés		0,00			
8. id. des meubles et ustensiles de l'église et de la sacristie		0,00			
9. Blanchissage et raccommodage du linge	9,70	0,00			
10. Nettoyement de l'église		0,00			
11. Autres					
a. location coffre	726	800			
b.					
Autres frais nécessaires à la célébration du culte					
12. Achat d'ornements et vases sacrés ordinaires					
13. Achat de meubles et ustensiles sacrés ordinaires					
14. Achat de linge d'autel	470,90	0,00			
15. Achat de livres liturgiques	0,00				
TOTAL	4.418,60	5.470,00			
CHAPITRE II					
<i>Dépenses soumises à l'approbation de l'évêque et de la députation permanente</i>					
I. DEPENSES ORDINAIRES					
Gages et traitements					
16. Traitement du clerc					
17. Traitement du sacristain					
18. Traitement des chantres					
19. Traitement de l'organiste					
20. Traitement du souffleur	3499	4000			
21. Traitement des enfants de chœur					
22. Traitement des sonneurs					
23. Traitement du porte-croix					
24. Traitement du bedeau					
25. Traitement du suisse					
26. Traitement d'autres employés		0,00			
REPORT	3.499,00	4.000,00			
	0	0			

DEPENSES DE LA FABRIQUE

NATURE DES DEPENSES	Sommes portées au compte de 2018	Crédits alloués au budget de 2020	Crédits modifiés par		Observations
			le chef diocésain	la Députation permanente	
REPORT	3.499,00	4.000,00			
Réparations d'entretien					
27. Entretien et réparation de l'église					
28. Entretien et réparation de la sacristie					
29. Entretien et réparation du cimetière					
30. Entretien et réparation du presbytère					
31. Entretien et réparation d'autres propriétés bâties					
32. Entretien et réparation de l'orgue	965,83	5000,00			
33. Entretien et réparation des cloches					
34. Entretien et réparation de l'horloge					
35. Entretien et réparation autres					
Dépenses diverses					
36. Supplément de traitement au curé					
37. Supplément de traitement au vicaire					
38. Indemnité au prêtre habitué ou auxiliaire					
39. Honoraires des prédicateurs					
40. Visites décanales					
41. Remises allouées au trésorier					
42. Remises allouées à l'évêché					
43. Acquit des anniversaires, messes et services religieux fondés					
44. Intérêts des capitaux dus					
45. Papier, plumes, encres, registres de la fabrique, etc.	353,94	400,00			
46. Frais de correspondance, ports de lettres, etc.	213,38	200,00			
47. Contributions	589,49	750,00			
48. Assurance contre l'incendie et autres	1.522,66	1.800,00			
49. Fonds de réserve	-	-			
50. Autres dépenses ordinaires					
a. SABAM	68,00	100,00			
b. Fleurs, frais de représentation	442,49	500,00			
c. Location micro					
d.					
e.					
f.					
g.					
h.					
i.					
TOTAL	7.654,79	12.750,00			

DEPENSES DE LA FABRIQUE

NATURE DES DEPENSES	Sommes portées au compte de 2018	Crédits alloués au budget de 2020	Crédits	modifiés par	Observations
			le chef diocésain	la Députation permanente	
II. DEPENSES EXTRAORDINAIRES					
51. Déficit du compte de l'année 2010					
52. Déficit présumé de l'exercice courant (2012)					
53. Placement de capitaux					
54. Achat d'ornements, vases sacrés, linge, livres, meubles et ustensiles. non compris au chapitre premier					
55. Décoration et embellissement de l'église					
56. Grosses réparations, construction de l'église					
57. Grosses réparations du cimetière					
58. Grosses réparations du presbytère					
59. Grosses réparations d'autres propriétés bâties					
60. Frais de procédure					
61. Autres dépenses extraordinaires					
. Projet de reconstruction de l'Eglise honoraires et frais d'architecte	115.074,19	50.000,00			
autres frais (reconstruction)	-	150.000,00			
TOTAL	115.074,19	200.000,00			
III. RECAPITULATION					
Dépenses :					
Arrêtées par l'évêque	4.418,60	5.470,00			
Soumises à l'approbation de l'évêque et de la députation permanente					
▪ Ordinaires	7.654,79	12.750,00			
▪ Extraordinaires	115.074,19	200.000,00			
	0	0			
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	127.147,58	218.220,00			
BALANCE					
Recettes	454.648,77	258.600,00			
Dépenses	127.147,58	218.220,00			
EXCEDENT (+) / DEFICIT (-)	327.501,19	40.380,00			

ainsi approuvé en séance du Conseil de Fabrique à Etterbeek, ce 18 juin 2019

Le Président

Les Membres

Le Trésorier

[Signature]
[Signature]
[Signature]

[Signature]
 au nom du Trésorier
 absent à la signature

Le Conseil communal d'Etterbeek, dans sa séance du
a émis l'avis

2019

Le chef diocésain arrête et approuve, en ce qui le concerne, les allocations, en recettes et en dépenses du présent budget pour l'année 2020

Le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale approuve, en ce qui le concerne, les allocations, en recettes et en dépenses du présent budget pour l'année 2020